# Technicien en infographie

RÉF | 2311

## OBJECTIF ET CONTENU

### Objectif

- œuvrer dans le secteur de la communication visuelle assistée par ordinateur ; - s'ouvrir au renouvellement des techniques graphiques ; - respecter les règles de déontologie professionnelle et de la propriété intellectuelle dans le secteur ; - développer sa créativité par l'utilisation de logiciels graphiques existants ; - s'adapter aux évolutions de l'infographie.

Le technicien en infographie peut utiliser ses compétences en tant qu'indépendant ou salarié :
– dans des organisme publics, parastataux et privés (imprimerie, presse, studio de création, édition, banques…) ;
– dans des entreprises de tout type et de toute taille.

### Programme

Mathématiques appliquées à l'informatique 40 périodes
Informatique : introduction à l'informatique 20 périodes
Infographie : applications multimédia 160 périodes
Informatique : édition assistée par ordinateur – niveau élémentaire 40 périodes
Infographie : publication assistée par ordinateur 120 périodes
Recherche graphique en infographie 160 périodes
Infographie : conception d'images 3D 60 périodes
Infographie : image vectorielle 80 périodes
Infographie : image numérique 120 périodes
Initiation à l'anglais informatique – UF 1, 60 périodes
Initiation à l'anglais informatique – UF 2, 60 périodes
Communication : expression orale et écrite appliquée au secteur tertiaire 120 périodes
ESS – méthodes de travail 60 périodes
Mathématique appliquée 60 périodes
Stage : technicien en infographie 120 périodes
Épreuve intégrée de la section 20 périodes

TOTAL DES PERIODES DE LA SECTION 1400 périodes

### Certification(s) visée(s)

Certificat de qualification spécifique à l'enseignement secondaire supérieur de Promotion sociale

### Type de formation

Enseignement de promotion sociale

## ORGANISATION

**Durée**
1 année

**Horaire**
lundi mardi mercredi jeudi vendredi en journée 8h - 17h00
+ samedi de 8h30 à 15h30

**Début**
Septembre 2024 1 fois par an : septembre

**Coût**
300 € - Coût réduit : 125 € -

## CONDITION D'ADMISSION

**Prérequis administratifs**
Avoir **au minimum** le *certificat de l'enseignement secondaire inférieur* de plein exercice (CESI ou CESDD) ou
une *équivalence de la Fédération Wallonie-Bruxelles*
ou tests d'admission de français et de mathématiques niveau CESI

**Remarques**

## EN PRATIQUE

**Pour s'informer et postuler**
Inscrivez-vous en juin et dès le 19 août sans rendez-vous de 14h30 à 20h30 du lundi au jeudi.

## Pour s'informer uniquement

Vous avez plusieurs possibilités, soit :

- Visitez le site de l'école
- Téléphonez à l'établissement

## Organisme

**École de photographie et de techniques visuelles Agnès Varda**
Rue Claessens 57
1020 Laeken
Tél: 02 422 03 60
http://www.ecoledephoto.be


Pour connaître les dernières informations publiées, consultez cette fiche sur Dorifor.be © Bruxelles Formation